

Additif au Règlement 208 Relais n°2

Veillez trouver ci-après les modifications ou les corrections apportées aux articles du Règlement 208 Relais avec effet immédiat.

1.1. INSCRIPTION AU RELAIS 208

Les inscriptions à la discipline seront validées par l'Ultimate Cup Series. Les concurrents ou pilotes peuvent s'inscrire tout au long de la saison. Les inscriptions se font exclusivement sur le site Internet de l'Ultimate Cup Series : <https://series.ultimatecup.racing/fr/>

Le calendrier du Relais 208 2021 prévoit 6 épreuves :

				durée
Avril – Mai	30 – 02	PAUL RICARD	France	4h
Juin	11 – 13	DIJON	France	4h
Juin	25 – 27	MOTORLAND ARAGON	Espagne	4h
Juillet	16 – 18	PAUL RICARD	France	4h
Septembre	10 – 12	LE MANS	France	4h
Octobre	15 – 17	MAGNY-COURS	France	4h
Novembre	19 – 21	à définir ESTORIL	à définir Portugal	4h

7.3.9 Intervention mécanique

Toute intervention mécanique doit être effectuée soit devant le stand, soit à l'intérieur du stand, sans aucun pilote à bord.

Toute personne intervenant dans la zone de travail devra être équipée comme suit :

- vêtements longs (haut et bas, vêtements ignifugés recommandés)
- lunettes ou masque de protection
- casque préalablement approuvé par les Commissaires Techniques
- gants de protection (dans des circonstances exceptionnelles, un intervenant peut retirer ses gants en cas d'absolue nécessité)

La seule personne autorisée dans la zone de travail avant que le moteur soit coupé et après que le moteur ait été remis en route pour le départ est le préposé à l'arrêt. Il supervisera l'arrêt aux stands, la sécurité, l'arrêt et la libération de la voiture en toute sécurité. Il peut avoir d'autres fonctions au cours de l'arrêt. Le seul matériel qui sera autorisé dans la zone de travail avant que le moteur soit coupé sera la lollipop/sucette du préposé à l'arrêt.

Lors d'un arrêt d'une voiture sur la zone de travail, celle-ci doit stationner au minimum à 50 cm du mur ou de la ligne de délimitation de la zone de travail (ligne des 2,50 m).

La zone située entre la ligne peinte devant le rideau du stand (ou le mur) et la ligne peinte des 2,5 m peut être utilisée pour disposer les pneumatiques et l'outillage nécessaires aux opérations. Aucune aide ne peut être apportée par une personne se trouvant dans cette zone.

Procédure devant le stand :

- La voiture s'immobilise **parallèlement à la pit-lane**, dans les limites du stand.
- Le pilote éteint le moteur, coupe le contact et sort de la voiture.
- A partir de ce moment seulement les interventions mécaniques peuvent commencer.
- L'intervention mécanique finie, le pilote relayant monte dans la voiture, se sangle et redémarre le moteur à l'extérieur, dans les limites du stand.
- La voiture ne peut quitter la zone de stand que si le pilote est correctement sangle et qu'après accord du chef de stand et des commissaires de piste.
- La mise en pression des pneumatiques est considérée comme une intervention mécanique.

Procédure à l'intérieur du stand (si l'équipe en dispose) :

- La voiture s'immobilise dans les limites du stand.
- Le pilote éteint le moteur, coupe le contact et reste à bord de la voiture.
- L'équipe d'intervention (3 personnes au maximum) pousse la voiture en marche arrière dans le stand, pilote au volant.
- Le pilote quitte la voiture à l'intérieur du stand. A partir de ce moment seulement les interventions mécaniques peuvent commencer.
- L'équipe d'intervention pousse la voiture en marche avant à l'extérieur du stand, parallèlement à la piste ou en épi.
- A ce moment seulement, après l'intervention mécanique, le pilote relayant monte dans la voiture, se sangle et redémarre le moteur à l'extérieur, dans les limites du stand.
- La voiture ne peut quitter la zone de stand que si le pilote est correctement sangle et qu'après accord du chef de stand et des commissaires de piste.
- La mise en pression des pneumatiques est considérée comme une intervention mécanique.

Les voitures dans la fast-lane ont la priorité sur toute voiture redémarrant de son stand.

Tout transport de matériel (outils, batterie de secours, etc) depuis ou vers la zone de ravitaillement à travers la pit-lane est interdit.

Toutes ces règles devront être appliquées dès les essais privés du meeting.

Pour tout élément qui échappe au contrôle des mécaniciens (roue, écrou de roue, etc), ou pour toute autre infraction au présent article :

Pénalité: à l'appréciation des Commissaires Sportifs.